



BULLETIN

communal



Travaux

// Ça bouge partout dans la commune

Les Estivales guibertines

// L'été sera culturel

Piste d'éducation à la sécurité routière à Corbais

TEC à la demande vous emmène au resto

Grande enquête

// La consommation énergétique des guibertins

1^{er} juillet

// Nouveau sac bleu

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOY

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Geoffroy BODART

Directeur financier f.f.

laurent.hautekeet@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf Juillet et Août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

SOMMAIRE

- 4 Les brèves des Conseils communaux
- 6 Les 100 ans de Marthe Legrand
- 7 Travaux variés
- 9 La vie a besoin de nuit
- 10 115 km/h à midi...
- 11 Les Estivales guibertines
- 12 Les bons plans lecture
- 13 Piste d'éducation à la sécurité routière
- 14 Arnaque par mail et téléphone
- 15 Le TEC vous emmène au resto
- 17 Nouvelle balade « des bruyères »
- 18 Du miscanthus // Quelle bonne idée !
- 19 Enquête sur la consommation d'énergie
- 22 Nouveau sac bleu // le 1^{er} juillet
- 23 Trucs et astuces // zéro-déchet
- 24 2023 : chaudière biomasse dans la Sablière
- 25 Attention aux hérissons
- 26 Associatif

BULLETIN COMMUNAL AGENDA 2021

N° 46 août - septembre
articles à recevoir le 20 juillet

N° 47 octobre - novembre
articles à recevoir le 13 septembre

N° 48 décembre - janvier 2022
articles à recevoir le 8 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Il aura fallu attendre le mois de juin pour enfin pouvoir profiter de nos terrasses et jardins.

Pour notre commune, dont le territoire est fort étendu, l'arrivée des beaux jours signifie aussi du travail supplémentaire pour les cantonniers responsables de nos espaces verts.

C'est pourquoi le collège communal a décidé **de renforcer l'équipe du service technique** avec 4 nouveaux engagements qui permettront d'améliorer et d'augmenter la fréquence d'entretien de nos espaces publics.

De **nouveaux véhicules** ont également complété la flotte actuelle et ont donc remplacé certains véhicules devenus trop anciens.

Un véhicule de type « **porte-outils** » devrait faire son apparition d'ici la fin de l'année. Ce véhicule servirait toute l'année grâce aux multiples applications qu'il propose. Il permettra aux opérateurs de travailler avec un véhicule parfaitement adapté aux besoins de la commune. Il dispose également d'un confort d'utilisation pour le machiniste.

« **L'unique église en brabant Wallon érigée sur un promontoire fortifié** »

Le promontoire de l'église de MSG, rempli d'histoire, qui fait partie de **notre Patrimoine** a fait l'objet d'une réfection en vue des 900 ans de la commune de MSG. Il sera partiellement mis en valeur avec un subtil éclairage d'ambiance.

#onpassealed

Vous avez certainement constaté le changement progressif de nos

anciennes armatures d'éclairage public par des luminaires plus épurés au LED.

Ce changement a débuté par les zones les plus énergivores et certains éclairages signalés défectueux, la deuxième phase de remplacement se focalisera sur nos voiries pénétrantes. La rue de Blanmont et la rue des Tilleuls feront partie de cette seconde phase ainsi que la rue des 3 Burettes et la rue des Hayeffes.

Pour rappel : le remplacement total de tous nos points lumineux se fera sur 10 ans (10% /AN), cette planification proposée par notre gestionnaire de réseaux (ORES) permettra à toutes les communes le passage au led en même temps.

#onrouletropvite

Notre service travaux a fait l'acquisition d'un **analyseur de trafic**, ce qui nous permet d'avoir une analyse objective du flux et de la vitesse des usagers de la route.

Ce boîtier discret permet d'avoir des données réelles au niveau de la vitesse des véhicules et nous réserve parfois de grosses surprises au niveau des excès de vitesse de certains automobilistes !

Cet outil nous permet de mettre le doigt sur les zones à problème et d'agir. C'est pourquoi le Collège communal envisage le placement de **radars répressifs**. Notre Bourgmestre a déjà annoncé la couleur lorsque le sujet était sur la table du Collège de Police...

Nous espérons ainsi apporter une solution radicale aux excès de vitesse !

Au nom du Collège communal, je vous souhaite une bonne lecture.



Patrick BOUCHÉ

Echevin des travaux, espaces verts, voiries, patrimoine, monuments & sites, énergie.



LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

FÉVRIER 2021

Le cahier des charges pour la création **d'un espace multisports à Corbais** est approuvé pour un montant estimé à 175.000,00 € hors TVA ou 211.750,00 €, 21% TVA comprise.

Une subvention pour ce marché sera introduite auprès de l'autorité subsidiaire Infrasports à Namur.



Création **d'un emplacement de stationnement réservé à l'usage des personnes à mobilité réduite**, place du Sablon, devant le n°1. La mesure est matérialisée par l'élargissement du marquage au sol pour obtenir un emplacement de 3,20 m sur 6 m et le placement d'un signal Ega complété d'un pictogramme PMR en fond de case.



Vu le programme stratégique transversal approuvé par le conseil communal en séance du 30 octobre 2019 et, en particulier, les objectifs opérationnels :

- II.3. "Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux"
- IV.5. "Améliorer la performance énergétique des équipements publics"

le Conseil communal approuve le cahier des charges N° 2020470 et le montant estimé du marché **"Mission de certification PEB des bâtiments publics et d'actualisation annuelle des certificats - Marché conjoint Commune - RCA "**, établis par le service environnement. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics.



Une convention est conclue entre les communes de Chastre, Walhain et Mont-Saint-Guibert pour l'engagement de Monsieur Olivier BOUVIN (engagé par la Commune de Walhain) en qualité d'**agent constatateur au sein du service Environnement**, dans le cadre de l'application de la législation en matière de sanctions administratives communales et de délinquance environnementale. Les prestations normales de l'agent constatateur précité comptent 37 heures et demie par semaine. Sur ce temps de travail, 15 heures sont prestées sur le territoire de la Commune de Mont-Saint-Guibert et 7,5 sont prestées sur le territoire de la Commune de Chastre. Les deux premiers jours de la semaine sont prestés à Walhain, le troisième jour à Chastre et les deux derniers jours à Mont-Saint-Guibert.



Le Conseil communal prend connaissance de l'arrêté du 18 janvier 2021 du Ministre de la tutelle, Christophe Collignon, approuvant le **budget de l'exercice 2021**.



Approbation du cahier des charges du marché **"Les dimanches du cinéma"** établi par le service culture :

- le marché est prévu pour une durée de 44 mois à partir du 9 mai 2021, à savoir une prestation tous les deuxièmes dimanches du mois jusqu'à la fin de la législature, dernière prestation le 8 décembre 2024
- la projection des films se fera sur un écran de location d'une taille de 4 x 3 m

- le montant estimé du marché s'élève à 975 € HTVA ou 1.146,75 € TVAC/mois soit un montant total de 42.900,00 € HTVA ou 50.457,00 € TVAC

Le marché est passé par la procédure négociée sans publication préalable.



Le Conseil communal approuve le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon, sis rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Étienne ainsi que son soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle calculée en vue de compenser la perte de subsides du CCBW au prorata du nombre d'habitants de notre commune à savoir: 59.000€/406.019 habitants dans le BW = 0,145 euro cents en plus des 10 centimes versés actuellement par la commune. Pour un total de 0,245 par habitant soit 1948,24 € en 2021. Cette subvention pourrait se voir augmenter jusqu'à 1€ par habitant en fonction des actions menées sur le territoire communal.

MARS 2021



Madame Nathalie Gathot est admise à prêter le serment constitutionnel entre les mains de Monsieur le Président, conçu en ces termes : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge" en qualité de **Directrice générale**.



Fournitures et livraisons de sacs poubelles pour les années 2021 à 2025 : cahier des charges établi par le service travaux pour un montant estimé de 91.240,00 € hors TVA ou 110.400,40 €, 21% TVA comprise, par la procédure négociée sans publication préalable.



Mode de passation du marché et approbation du cahier des charges -pour **l'entretien des haies communales**. Il est proposé de conclure un marché sur 4 ans, à raison de 8 prestations (fin août 2021 - mi-mars & fin août 2022-2023-2024 - mi-mars 2025) pour un montant estimé de 92.000,00 € hors TVA ou 111.320,00 €, 21% TVA comprise, via la procédure négociée sans publication préalable.



Considérant les objectifs fixés par le décret "Climat" du Parlement Wallon :

- réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport aux émissions de 1990)
- réduction de 80 à 95% des émissions de gaz à effet de serre en 2050 (par rapport aux émissions de 1990)

les communes sont les partenaires de première ligne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La commune de Chastre propose de faire appel à **un service extérieur d'accompagnement des citoyens pour les aider à rénover leur bâtiment sur le plan énergétique** et de s'associer avec les communes de Walhain et Mont-Saint-Guibert afin de réaliser des économies d'échelle. La proposition est de plafonner l'investissement à 2 €/hab./an) TVAC, à savoir 15.798 €/an TVAC pour la commune de Mont-Saint-Guibert.

Les travaux suivants pourront être l'isolation thermique, la rénovation de toiture (préalable indispensable dans de nombreux cas), le remplacement des vitrages et châssis, le remplacement du système de chauffage, la rénovation de l'éclairage, l'installation de panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques), ...



La **dotation à la zone de Police** d'un montant de 795.435,24 euros pour 2021 a été approuvée par le Gouverneur de la Province du BW.



Un **subside régional** d'un montant de 94.732,72 € nous est octroyé par la région pour des travaux de trottoir dans la rue haute.

Approbation des comptes communaux 2020 :

Bilan Actif 41.666.701,94 € **Bilan Passif** 41.666.701,94 €

Compte de résultats	Charges (C)	Produits (P)	Résultats (P-C)
Résultat courant	€ 8.168.320,98	€ 9.372.527,82	€ 1.204.206,84
Résultat d'exploitation (1)	€ 9.446.328,38	€ 10.733.931,55	€ 1.287.603,17
Résultat exceptionnel (2)	€ 1.185.315,72	€ 1.388.689,02	€ 203.373,30
Résultat de l'exercice (1+2)	€ 10.631.644,10	€ 12.122.620,57	€ 1.490.976,47

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	€ 10.955.129,67	€ 4.748.470,30
Non Valeurs (2)	€ 400.678,14	€ 0,00
Engagements (3)	€ 9.591.837,85	€ 4.469.002,73
Imputations (4)	€ 9.203.470,00	€ 2.499.062,80
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	€ 962.613,68	€ 279.467,57
Résultat budgétaire (1 - 2 - 4)	€ 1.350.981,53	€ 2.249.407,50

Déclarez votre remorque



Les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 39,34 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 81,58 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg.

Cette remorque doit faire l'objet d'une déclaration via le formulaire en ligne. Pour y accéder, rendez-vous sur : <https://monespace.wallonie.be>. Vous éprouvez des difficultés pour encoder ce formulaire ? Contactez le centre d'appel Fiscalité : 081 33 00 01

Permis de conduire carte bancaire



Ce type de permis en format carte bancaire a une validité de 10 ans. Attention, le citoyen doit lui-même en surveiller la date et effectuer la demande de renouvellement à la commune. Vérifiez donc bien la date qui y est mentionnée.

Si vous disposez d'un permis « papier », il est valable jusqu'en janvier 2023.

Donc pas (encore) d'urgence !

Votre permis type carte bancaire sera périmé dans trois mois ? Contactez le service Population par téléphone au 010 65 75 75 (tapez 5) ou par mail à population@mont-saint-guibert.be

Les 100 ans de Marthe Legrand



Nous avons eu la grande joie de pouvoir discuter avec Marthe Legrand qui fête son centenaire dans notre commune ! Voici un (petit) bout de son histoire. Merci à Marie, notre stagiaire au service Communication qui a eu l'occasion - exceptionnellement - de réaliser ce reportage.

Née 13 janvier 1921 à Waremme, Marthe a vécu principalement dans la région de Liège. Ne pouvant plus vivre seule à Liège, elle est devenue guibertine fin décembre 2020 afin de se rapprocher de ses deux fils : Michel et Jacques.

Elle a grandi avec ses parents et sa sœur à Florennes où son papa était directeur de l'école moyenne. Quand il a été nommé directeur de l'école moyenne de Waremme (qui deviendra ensuite l'Athénée), la famille est revenue dans la région.

Cruciverbiste (amateur de mots croisés) dès son enfance, cette passion ne l'a jamais quittée ! Durant la deuxième guerre mondiale, refusant d'acheter la presse collaborationniste, elle créait des mots croisés elle-même et les échangeait ensuite avec ses amis pour les compléter chacun de leur côté. C'était également une grande lectrice qui s'intéressait à des genres très variés.

Marthe Legrand a rencontré son futur mari, Jean Deuse, à l'Université de Liège en 1937. Elle y commençait une licence en mathématiques alors que Jean, déjà diplômé en mathématiques de l'École Normale de Nivelles, espérait compléter sa formation à l'Université. Et les maths, elle les a toujours pratiquées, à titre bénévole. Elle a fait profiter son entourage de ses compétences en donnant gratuitement des cours à la famille ou à des proches. Elle a par exemple aidé le fils d'un de ses voisins à réaliser son rêve : devenir pilote de chasse de l'armée belge après une formation aux États Unis d'Amérique.

Marthe s'est mariée avec Jean en août 1944 alors qu'il était prisonnier en Allemagne depuis le premier jour de la guerre. Via des courriers qui transitaient par la Suisse, à cadence d'une lettre et d'une carte par mois, elle pouvait continuer à communiquer avec son fiancé. À la suite d'une

longue procédure menée entre notaires belge et allemand, le mariage put être célébré à la commune de Waremme, Jean étant représenté par sa sœur Mimi. Les deux familles ont ensuite fêté ce mariage, sans le marié (toujours en Allemagne), autour d'un repas simple mais joyeux. Elle retrouva son époux en mai 1945 soit neuf mois plus tard, lorsqu'il fut libéré.

Ils auront deux fils, Michel et Jacques qui seront tous les deux ingénieurs.

Aujourd'hui, avec ces nombreuses années d'expérience derrière elle, Marthe souhaiterait donner ce message aux jeunes : **avancer dans la vie avec droiture et détermination, sans jalousier celle des autres.** Elle se dit heureuse, épanouie et comblée lorsqu'elle voit la vie qu'elle a menée. Ses enfants ont suivi le chemin qu'elle et son mari avaient espéré pour eux et elle en est très satisfaite. Aujourd'hui, elle nous parle de sa vie avec un sourire aux lèvres.

Bienvenue dans notre commune, chère Madame Legrand.



Achat de différents véhicules

Le Collège a décidé d'acquérir – d'ici la fin de l'année – un nouvel engin de chantier « porte-outils ».
Plusieurs essais sont en cours afin de bien cerner les avantages de chaque modèle et de choisir celui qui sera le plus adapté aux particularités de notre commune.



Sécurisation du carrefour de la Poste

Les travaux de sécurisation du carrefour de la Poste sont terminés. Une belle zone a été réalisée afin que tous les usagers puissent déambuler en toute sécurité : piétons vers les écoles, citoyens qui vont faire leur course, automobilistes en transit.

En 2022, dans le cadre du plan PIC (Plan Investissement Communal – estimation 590.000 €), d'importants travaux de réaménagement des trottoirs, de la rue des Écoles et de la rue Musette auront lieu. Ceci afin de permettre la sécurisation des abords des écoles et la remise en valeur de l'espace public.



Inondations dans notre commune

Nos ouvriers communaux ont été fort sollicités, jour et nuit, pour gérer les inondations dans notre commune.

Ils ont œuvré à différents endroits de

la commune pour tenter d'endiguer l'eau, nettoyer, protéger, secourir, sécuriser... et le tout avec amabilité.

Bravo à toute l'équipe.

Promontoire de l'église

C'est au début du XIIe siècle que Mont-Saint-Guibert se dégage des brumes de l'histoire. Une charte du Duc de Brabant Godefroid Ier, datée de 1116, signale que ce "promontoire inculte" se prêterait bien à la construction d'une forteresse. Face à cette menace, en 1123, l'Abbé de Gembloux transporta en ces lieux la châsse de Saint-Guibert, fondateur et Saint-patron de l'abbaye de Gembloux. Une église consacrée à ce saint y fut bâtie et le village prit le nom de Mont-Saint-Guibert. Le Duc Godefroid lui octroya le droit et la coutume de Gembloux.

Nous fêterons donc en 2023, les 900 ans de la fondation de Mont-Saint-Guibert.



Le but des travaux est d'abord de sécuriser et de réparer. Les premiers travaux ont été réalisés par la société Explo Tech dont la spécialité est le travail à la corde. Les cordistes ont tout dégagé afin de mettre en apparence les maçonneries pour les éventuelles réparations. Les travaux de maçonnerie ont été réalisés surtout dans la partie plus délicate : la réparation du mur supérieur du côté de la place du Peuple qui présentait une éventration importante causée par le ruissellement des eaux de pluies.

C'est pourquoi des conduites d'eaux pluviales de la toiture de l'église seront posées afin de les récolter et diriger vers une citerne en contrebas qui sera utile aux ouvriers du service travaux.

Par la suite, un éclairage étudié et adapté y sera placé afin de mettre - adéquatement - ce patrimoine en valeur.

Un escalier de 12 tonnes dans les airs...



Incroyable démonstration technique sur la Grand' Place le vendredi 16 avril : l'escalier de la salle des Loisirs est démonté et emporté... dans les airs, par-dessus les maisons.

Un escalier de 12 tonnes, levé par une grue avec une flèche de plus de 60 m, lestée par 400 tonnes pour sa stabilité. Le tout, au milieu des habitations. Une vraie prouesse technique ! les badauds étaient au rendez-vous pour ce spectacle impressionnant. L'escalier a bien atterri sur la Grand' Place où il a été cassé en plusieurs morceaux pour être emporté par des camions. Un nouvel escalier de type « échafaudage » sécurisé a été remplacé. Des travaux sont en cours



afin de rendre la salle des Loisirs a nouveau réutilisables.

Bravo à nos employés du service Travaux et à leurs sous-traitants pour cette prouesse technique réalisée avec brio !

La vie a besoin de nuit

« Le ciel étoilé fait partie intégrante du patrimoine mondial à préserver » (UNESCO - 1992)

L'éclairage excessif de toutes sortes d'espaces induit un gaspillage d'énergie mais également un impact négatif sur la faune et la flore. Ces sources de lumière ont fini, au cours des années, par noyer les étoiles dans un ciel désespérément lumineux. C'est ce que les astronomes appellent la « pollution lumineuse ».

La perte de contact avec la vraie nuit étoilée nous appauvrit tous. Les animaux nocturnes sont programmés pour se nourrir, se déplacer ou s'accoupler en pleine obscurité. Chauve-souris, insectes, papillons, oiseaux migrateurs sont perturbés. Mais ceci a également un impact sur la qualité des nuits des humains. En effet, les nouvelles lumières LED comportent beaucoup de lumière bleue. Or, la production nocturne de mélatonine est supprimée par la présence de lumière bleue. Cette hormone-orchestre du corps humain régule l'horloge biologique, coordonne la production d'autres hormones, joue un rôle important pour le système immunitaire et possède de nombreuses propriétés antioxydantes et antitumorales.

Éclairer une commune est un compromis à faire entre la sécurité, la consommation d'énergie, la préservation de la biodiversité et de l'environnement. Le Collège communal a donc décidé de

remplacer progressivement le parc d'éclairage public par des lampes LED à basse consommation d'énergie, à raison de 10% des lampes chaque année. Afin de prévenir les impacts de la technologie LED sur le ciel étoilé et la santé, des ampoules **LED de couleur blanc-chaud** - dotées des mêmes avantages technologiques que les autres - ont été choisies car elles solutionnent une bonne partie des inconvénients.

Les candélabres publics disposent d'un « **back light** » réglable afin que le faisceau ne déborde pas sur les façades (fenêtres) des riverains et afin que la lumière préserve le ciel nocturne et la biodiversité. Ils sont « **dimmables** » (permet de faire varier l'intensité lumineuse) et diminuent d'intensité la nuit. Cette nouvelle technologie LED permet aussi d'avoir un **faisceau concentrique** par rapport aux luminaires plus anciens. Ceci permet de réaliser par ailleurs une économie d'énergie allant jusqu'à 2/3 pour les lampadaires anciens les plus énergivores. Les éclairages des passages piétons sont volontairement plus blancs et plus intenses afin de garantir la sécurité des piétons. Mais ils ont un faisceau avec un angle étroit qui se concentre sur le passage piétons.

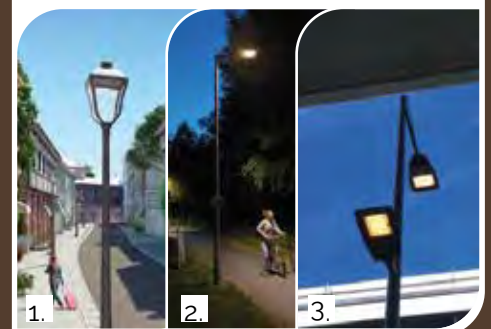
En tant que particulier, vous pouvez aussi contribuer à ralentir cette pollution lumineuse. Demandez-vous si votre façade, votre arrière-cour, votre jardin, votre sentier doit vraiment être éclairé ? Si c'est le cas,

posez vous la seconde question de savoir quel espace éclairer, pendant combien de temps et avec quelle intensité. Faites également attention à la **lumière intrusive**, cette lumière qui entre dans nos maisons et éclaire, en dehors des limites de propriété en nous privant de la quiétude nécessaire.

Pour que chacun puisse regarder à nouveau les étoiles.

Dans notre commune, trois sortes de lampadaires LED ont été choisis en fonction de leur style, armature et zone à éclairer :

- ▶ 1. *Stylage* pour les zones plus « historiques » : les venelles, les sentiers et lieux historiques
- ▶ 2. *Teceo* pour les zones rurales et urbanisées
- ▶ 3. *Luma* normal et mini pour les zones piétonnes, commerçantes et les lotissements, quartiers résidentiels



Nouvelles poubelles

De nouvelles poubelles ont été installées dans notre commune. Elles contiennent une embouchure sur le dessus afin que le dépôt de sac poubelle soit impossible. Elles ont été posées aux endroits suivants :

- Corbais: au croisement du Chemin de l'Arbre du Tiège et de la rue du Linchet
- Corbais: au croisement de la rue de la Dîme et de la rue Haute
- Corbais : au croisement de la rue Margot et de son invagination (au bout de la rue Margot à gauche)
- Héவில் : au niveau des bancs rue Fonds des Roux
- Héவில் : au niveau du sentier reliant la rue de Bayau et la rue du Gros Chêne
- Héவில் : au niveau du croisement du chemin Tollet et de la rue de Bayau
- Héவில் : au niveau de la plaine de jeu près du terrain de football
- Héவில் : au croisement de la rue de Blanmont et du chemin Tollet
- Héவில் : au croisement du sentier vers la rue des Tilleuls et de la rue du Culot
- Héவில் : rue de Corbais à la sortie du village au croisement avec le chemin vers la rue des Trois Burettes



- Mont-Saint-Guibert : au niveau de la rue Musette (devant la banque)
- Mont-Saint-Guibert : au niveau du Kiss and Ride de la rue Auguste Lannoye
- Mont-Saint-Guibert : au niveau du sentier de l'Orne (dans le nouveau sentier derrière les Hayeffes)
- Mont-Saint-Guibert : au croisement de la rue de Nivelles et de la rue de l'Ornoy
- Mont-Saint-Guibert : rue du Riquau (remplacement)
- Mont-Saint-Guibert : place des Martyrs (remplacement)
- Mont-Saint-Guibert : arrêt de bus de la rue Saint-Jean (à droite en montant)

115 km/h
à midi...
dans une zone
à 50 km/h !



Nous avons acquis un analyseur de trafic afin de cerner les zones potentiellement dangereuses (vu la vitesse et le trafic) dans notre commune et tenter d'y remédier. Une première analyse a été réalisée dans la rue du Culot.

Et les résultats sont intéressants : 58 km/h de moyenne observé sur les plus de 20.000 passages de voitures. Mais surtout... un pic de 115 km/h observé en plein heure de midi. Un réel problème de sécurité qui va nous amener à placer des musoirs (gros plot triangulaire) dans cette rue du Culot durant quelques semaines afin d'observer l'impact de cet aménagement sur la vitesse des conducteurs. Si l'objectif de faire respecter les 50 km/h est atteint, ce dispositif sera laissé en place.

D'autres voiries seront analysées afin de trouver des solutions optimales à la mobilité et à la vitesse.

Nous étudions actuellement l'opportunité de placer les deux premiers radars fixes du village dans les rues de Corbais et des Trois Burettes.

Installation de badge de sécurité

Des badges de sécurité sont installés dans les salles communales (salle de la Houssière et salle des Loisirs) ainsi que dans les bâtiments des services techniques de la commune. L'idée est bien de ne donner l'accès à ces lieux qu'aux personnes intéressées et durant les heures imparties.





Les Estivales guibertines

Tous les guibertins ont reçu dans leurs boîtes aux lettres la brochure des Estivales guibertines 2021.

En effet, le service Culture s'est démené pour vous présenter plusieurs activités et spectacles durant l'été.

- Le parcours d'artistes les 22-23-24 mai avec plus de 30 artistes qui exposaient dans leurs jardins
- La bourse aux livres le 6 juin
- La fête de la musique avec trois spectacles les 18 et 19 juin
- Du cinéma en plein air le 25 juin
- Trois spectacles de Place aux Artistes les 4 juillet, 1^{er} et 22 août
- Les dimanches du cinéma dès le mois de septembre
- Les magnifiques séances d'Exploration du monde dès octobre

Retrouvez le programme en intégralité sur le site communal ainsi que le formulaire d'inscription aux différentes activités.

En partenariat avec la Province de Brabant wallon.



Expo « Respiration » du 30 mai au 17 juillet 2021



Un puits de lumière, un coucher de soleil, la nature dans tous ses états. La peinture de Rita Coulon, dite Riette, est liée aux sens, aux émotions, aux

intuitions. Ce qui est important pour elle, c'est le regard qu'elle pose sur les paysages qu'elle peut contempler. Elle y découvre des traces qui résonnent en elle et que son cœur entend au point d'avoir envie de les garder. Non pas jalousement en son for intérieur, mais sur des toiles où elle peut partager ses émotions avec le plus grand nombre.

Un tableau devient ainsi une attention, une intention. Celle d'une humilité qui s'en vient oser la lumière. Une manière de prendre conscience qu'il n'est nul



besoin de code ou d'artifice pour toucher, si ce n'est le rêve qui permet de voyager dans son imagination.

Rita Coulon vous souhaite ainsi un beau voyage à travers ses paysages magiques. Et si l'alchimie suit, elle sait qu'elle aura pu ouvrir une parenthèse, qu'elle aura réussi à dégager un souffle et qu'elle aura permis une respiration.

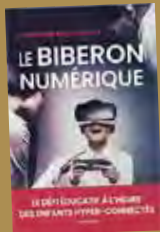
Découvrez ses peintures dans les locaux de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.



Les bons plans lecture

Voici les conseils de nos bibliothécaires avec des ouvrages que vous pourrez emprunter chez elles.

POUR LES GRANDS



Le biberon numérique de Stéphane Blocquaux, Edition Artège.

Voici un ouvrage particulièrement salubre en cette période où le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies. Son titre est déjà très interpellant car on se rend compte que les enfants et adolescents sont littéralement nés dedans, ils n'ont pas connu la vie quotidienne sans ordinateurs, smartphones, internet, réseaux sociaux, casques virtuels.

Ecrit dans un style clair il aborde toutes sortes de thématiques, les aspects positifs et négatifs, dont le danger réel de perte de repères, confusion des espaces intimes et publics, banalisation de la violence, fake news présentées comme la vérité.

Mais son but est surtout d'apporter une aide aux parents et éducateurs en leur disant qu'il faut avant tout « maîtriser pour mieux contrôler ». Il invite à adopter une posture positive d'accueil des activités numériques, à se documenter, à ne pas interdire en bloc, afin de mieux accompagner leurs enfants et adolescents.

POUR LES ADOS/ JEUNES ADULTES



La série « Collectif Black bone » de Manu Causse et Emmanuelle Urien, Edition Nathan.

Deux titres sont disponibles à la bibliothèque. Lancée par une éditrice et une journaliste indépendante, cette série éclaire le lecteur sur des situations interpellantes et révoltantes, mal connues car ça se passe si loin de chez nous, ou ça ne nous concerne pas... Le tout sous forme de romans passionnants.

« **Fashion victim** » évoque la vie de Sophan, une jeune ouvrière textile au Cambodge, et celle de Yamaki, une jeune japonaise devenue une icône de la mode, mais aussi victime de harcèlement sur les réseaux sociaux. Marie, étudiante en journalisme, s'interroge sur les dessous de la mode à bas prix.

« **Coltan Song** » a pour thème les conditions de fabrication des smartphones, qui nécessitent l'exploitation à outrance aussi bien du coltan dans des mines principalement en Afrique, que des mineurs. Là aussi Marie, notre étudiante en journalisme, enquête sur ce trafic douteux.

BD



Sous Terre de Mathieu Burniat, Edition Dargaud (BD).

Voici une bande dessinée qui passionnera les lecteurs ! L'auteur est un scientifique, et il se penche sur notre sol, et plus encore sur ce qui s'y cache, et il le fait par la fiction. Il met en scène Hadès, dieu des enfers dans la mythologie, mais aussi dieu du sol. Or, si le dieu des enfers évoque la mort, le dieu du sol est aussi le dieu du vivant, tant ça grouille de vie là-dessous ! Les scientifiques se sont intéressés assez tard au sol, à part Darwin. Actuellement on se rend compte combien le sort du climat et celui de notre sol sont liés. Il y a des tas d'interactions entre les êtres vivants, les plantes, les minéraux, et l'homme a pas mal bouleversé tous ces équilibres. Ce livre peut se lire comme une aventure mais il transmet ce message : la plus grande richesse est la vie.

Ces trois ouvrages très récents ainsi que des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !

Bibliothèque communale - à l'arrière de la maison communale
Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Mardi de 16h à 18h30 - Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30



Piste d'éducation à la sécurité routière plaine de Corbais

La Police cherchait un terrain afin de pouvoir implanter ce projet d'éducation à la sécurité routière dont différentes communes peuvent bénéficier. Nous leur avons proposé la plaine de Corbais qui – par son emplacement, sa disposition et son revêtement, convenait parfaitement.

Les parcours ont donc été tracés et – lors de chaque séance – des panneaux, feu-rouge, vélos, go-karts sont amenés par la Police afin que ce circuit ressemble à la réalité.

Deux inspecteurs de la cellule éducation et prévention du Brabant Wallon, apprennent le code de la route aux élèves de 5^e et 6^e des écoles de la zone de Police Orne-Thyle. Ceci permet de mettre en pratique la théorie apprise en début de séance sur la sécurité routière. Excellente ambiance tout à l'écoute et à la pratique où ... même les profs n'hésitent pas à enfourcher un go-kart!

Les réservations sont uniquement disponibles pour les écoles de la

zone et il faut s'adresser à la Police directement : 010/88.04.08

La piste de circulation fera partie intégrante du futur réaménagement de la plaine et sera permanente. Celle-ci sera accessible librement aux jeunes du village en dehors des moments réservés par la Police et les écoles.

Formation BB-sitting // 4 jours, du 12 au 15 juillet



Une nouvelle formation baby-sitting sera organisée cet été par le service jeunesse, en partenariat avec l'ISBW.

Voici les thèmes abordés durant ces 4 jours • **Jour 1** - approche de la psychologie de l'enfant • **Jour 2** - les grands axes de l'animation (jeux et contes) • **Jour 3** - base des premiers secours (jeux de rôles) • **Jour 4** - l'art

de l'animation (jeux de rôles). Un brevet qualifiant sera délivré à l'issue de la formation à tous les participants qui auront réussi les épreuves.

Cette formation est proposée à tous les jeunes guibertins dès 15 ans, au prix de 50 € pour les 4 journées, facturé directement par les formateurs de l'ISBW. Un prix démocratique pos-

sible grâce à l'investissement de plus de 1500€ de la commune dans ce projet.

Le nombre de places est limité. Inscrivez-vous sans tarder au service jeunesse : servicejeunesse@mont-saint-guibert.be



Brochure Accueil temps libre

Vous être opérateur d'accueil au niveau de l'enfance, vous voulez apparaître dans notre nouvelle édition de la brochure Accueil Temps Libre, alors contactez David Gosseries : david.gosseries@mont-saint-guibert.be

Arnaque par mail et téléphone (conseil de la Police)

On ne vous le dira jamais assez, restez toujours attentif à ce que vous recevez comme appel téléphonique ou mail. Si c'est trop beau ou les gains imprévus sont importants, alors c'est probablement faux. Une vérification vaut mieux qu'un dépôt de plainte, et surtout une perte d'argent. Ces arnaques peuvent prendre diverses formes.

Par téléphone, la victime est contactée et l'escroc lui fait croire appartenir à l'un ou l'autre organisme tant privé que public (Commission européenne, ministère de la Santé, société Microsoft, etc.). On lui indique qu'elle peut prétendre à des remboursements ou à des gains, ou à un déblocage de son ordinateur mais que pour cela, la victime doit faire des manipulations avec son Digipass. **Par mail**, on peut notamment retrouver une autre méthode d'escroquerie qui se passe via les sites de revente. La victime place une annonce sur un site de revente en ligne (2ème main, etc). L'escroc contacte la victime par email en disant qu'il/elle est intéressé(e) par l'achat de l'objet mais qu'il/elle préfère que l'envoi soit expédié via une société de transport. La victime renvoie un document en donnant plusieurs informations sensibles à l'escroc (compte bancaire, numéro de téléphone). L'escroc appelle la victime en se présentant comme un employé de la société en question (Mondial relay, etc.) et sollicite des manipulations du Digipass pour confirmer l'envoi de l'article.

Ces premières formes d'arnaques ont toutes un point commun : **la fraude au Digipass**. À chaque fois il est demandé à la victime de faire des manipulations avec son appareil.

Quelques conseils pratiques :

- En cas d'appel, ne donnez jamais de renseignements d'ordre personnel. Votre banque ou un autre organisme officiel ne vous demandera jamais des données personnelles et encore moins de manipuler à distance votre Digipass.
- Ne donnez jamais le code secret du

Digipass ou de votre carte bancaire.

- Ne donnez jamais suite à une demande d'utilisation de votre Digipass en communiquant le numéro de votre signature électronique.
- Ne donnez jamais suite aux demandes d'utilisation de sociétés de transfert de fond comme Western Union, Ria Money Transfert, Money Trans, Money Gram,... lors d'un contact téléphonique avec une personne inconnue. Ces sociétés ne sont à utiliser que si vous connaissez personnellement le destinataire.
- Ne vous fiez pas au numéro de



téléphone qui s'affiche sur votre récepteur. Ce numéro a pu être aisément acheté sur internet.

- Contactez votre banque et/ou Card Stop au 070 344 344 si vous avez transmis des informations bancaires, si de l'argent disparaît de votre compte bancaire ou si vous avez transféré de l'argent à un fraudeur. De cette façon, les éventuelles transactions frauduleuses pourront être bloquées.

D'autres formes d'escroquerie par mail existent. Notamment celle en rapport avec le service de paiement en ligne **PayPal** qui est la cible des pirates. De nombreuses personnes reçoivent des (faux) mails mentionnant le nom PayPal, cliquent sur le lien et communiquent leurs données personnelles aux arnaqueurs.

Ou encore les tentatives d'extorsion avec des images à caractère sexuel. Mais souvent les escrocs bluffent : ils n'ont pas d'images de vous ! Dans le

cas de **l'arnaque par sextorsion**, la victime reçoit un mail d'un inconnu qui tente de l'effrayer en affirmant qu'il possède des images sexuellement explicites d'elle.

Voire aussi les tentatives **d'arnaque liées à la crise sanitaire du Covid-19** où de fausses convocations pour la vaccination sont envoyées. L'objectif est une fois de plus de soutirer de l'argent ou des données personnelles (bancaires ou mot de passe) à la victime.

Que faire :

- Ne cédez pas aux demandes d'argent.
- Ne répondez pas à l'e-mail.
- Pour Paypal : Soyez attentif aux détails : notamment l'adresse de l'expéditeur. Si cette adresse ne contient pas la mention "@paypal.be" ou "@e.paypal.be", il s'agit certainement d'un mail frauduleux. En cas de doute, connectez-vous à votre compte Paypal et vérifiez les transactions.
- En cas de mail suspect, vérifiez l'adresse dans un moteur de recherche. Des forums spécialisés dans la prévention des arnaques mettent en évidence les adresses qui ont déjà servi à abuser d'autres vendeurs.

Que ce soit par téléphone ou par mail, tout type de message ou contact de ce genre doit attirer votre attention. Il faut éviter de céder trop rapidement à des propositions trop alléchantes ou à des rentrées d'argent imprévues. N'hésitez pas à consulter le site www.safeonweb.be pour plus d'informations.

Si vous avez été victime d'une des situations décrites ci-dessus, contactez nos services pour un dépôt de plainte, via notre système de prise de rendez-vous en ligne (<https://www.police.be/.../declaration/prendre-un-rendez-vous>) ou par téléphone au 010/65.38.00 ou encore via le 101.

Restez vigilant !

Le TEC vous emmène au resto !

Du nouveau pour les Guibertins : un transport à votre porte sur réservation. Le TEC vous facilite la vie grâce à son nouveau service à la demande. En réservant entre 30 minutes et 7 jours à l'avance, un véhicule assure votre transport vers ou depuis Louvain-la-Neuve.

Comment s'y prendre ?

- À partir de l'application mobile ou du site internet TEC à la demande (<https://tec.app.ridewithvia.com>) : connectez-vous à votre compte client, choisissez le nombre de voyageurs, indiquez votre adresse de départ et votre adresse d'arrivée, l'heure de votre course et confirmez votre réservation en procédant en paiement.

- Par téléphone au 010/23.53.53



(du lundi au vendredi de 7h à 18h). Vous recevrez ensuite un SMS vous confirmant le voyage le jour même.

Ce service vous est proposé du lundi au vendredi de 7h30 à 23h et le samedi de 10h30 à 23h.

Les deux premiers trajets sont offerts ! Un ticket unique coûte 2,10 € mais

vous pouvez acheter en prévente 8 tickets pour 9,20 €.

Seul ou à plusieurs, réservez dès à présent votre prochain voyage !

Plus d'informations à retrouver sur LETEC.BE (se déplacer / service sur réservation)

Gabi SmartCare – un bracelet intelligent et une plateforme digitale pour les bout 'choux à Mont-Saint-Guibert



Fondée en 2017, cette PME ambitionne de proposer au monde médical un petit bracelet pédiatrique et une plateforme digitale pour nourrissons et bébés jusqu'à 5 ans. Entièrement connecté, ce bracelet posé sur le haut du bras fournira en temps réel les données de plus de 8 paramètres. Analysées par des médecins et pédiatres, ces

informations permettront d'améliorer les diagnostics et les traitements en cours ou à pourvoir. Ce petit bracelet intelligent permettra également de rassurer les parents lors de leur retour à la maison après l'hospitalisation de leur enfant, via un monitoring à distance.

Le nom « Gabi » est issu d'un

brainstorming avec l'équipe qui souhaitait identifier le nom d'un doudou, un nom rassurant, cocoon et protecteur. Le nom « Gabriel » est ressorti et a été raccourci en « Gabi ». **Cette PME est logée dans l'Axis Parc Guibertin qui offre – aux yeux de ses co-fondateurs, Jonathan Baut et Edouard Carton – de multiples avantages : un lieu dynamique entouré de start-ups innovantes, un endroit aisé pour la mobilité et un excellent rapport qualité-prix.**

L'équipe, composée d'une vingtaine de collaborateurs internes ou externes, coopère étroitement avec le monde médical et pharmaceutique. L'objectif est de commercialiser ce bracelet pédiatrique pour fin 2022 mais d'ici là, de nombreuses certifications médicales sont nécessaires afin d'en prouver la fiabilité. Le projet tient bien la route et l'équipe est confiante.

Bravo à eux !



Le monument LEBRUN enfin « démasqué »

Pour donner suite à l'appel de la Commune, plusieurs personnes se sont intéressées au monument qui venait d'être dégagé du lierre qui l'envahissait. Mais une couche minérale et un réseau dense de fines racines adventives munies de crampons empêchaient encore de lire la moindre inscription. Le premier travail, réalisé par Paul Gouverneur et Monique Devaux-Brasseur, Présidente de la fabrique d'église, fut donc de décaper les quatre faces de l'édifice. Ainsi apparurent les noms de membres de la famille LEBRUN.

Le premier inhumé à cet endroit (en 1861) fut Jean Joseph LEBRUN. C'est donc de cette époque que date le monument.

Furent ensuite inhumés : Michel Joseph Ghislain (1862), Clotilde Marie Ghislaine (1863), **Jean Baptiste LEBRUN (1867), un des bourgmestres de la commune !**, Adolphe Joseph Ghislain MIESSE (1870) - fils de Barbe Joseph LEBRUN, Marie Barbe LABARBE (1871) - épouse de Jean Joseph LEBRUN, Antoinette LEBRUN (1877), Jean Baptiste Ghislain LEBRUN (1879), Marie Antoinette LEBRUN (1879) - **épouse du bourgmestre**

Eugène WAUTIER (bourgmestre de 1912 à 1918), Clotilde Marie WAUTIER (1879) - fille de Marie Antoinette LEBRUN, Marie Thérèse LEBRUN (1885), Marie Thérèse DENEFFE (1886) - épouse de Jean Baptiste LEBRUN, Julie LEBRUN (1899).

Tous ces LEBRUN masculins furent des brasseurs sauf Jean Baptiste Ghislain, décédé à 17 ans. Mont-Saint-Guibert, terre de brasseries !

Prochainement, un numéro de la série « Mont-Saint-Guibert en ce temps-là » concernera le vieux cimetière de Mont-Saint-Guibert entourant l'église. Toutes les informations et illustrations concernant le monument LEBRUN y figureront. Mais il sera aussi question de la tombe du curé Charles Jérôme Henri DAOÛT, curé de 1842 à 1880,



ainsi que du monument et des tombes de la famille MASQUELIN. Jacques Joseph fut le premier à y être enterré en 1878 mais plusieurs membres de la famille le rejoignirent. Le dernier en date fut l'avocat Jean Jacques MASQUELIN en 2015.

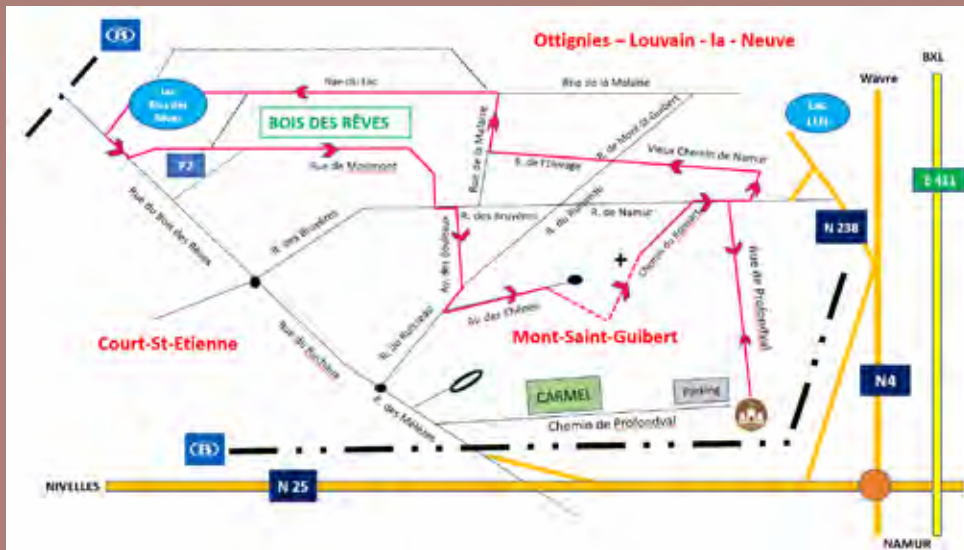


D'autres personnes se sont aussi intéressées à ces trois monuments. Le document à paraître pourra ainsi bénéficier de précieuses contributions, notamment celles de Alain DAIX, Albert DOYEN, Michel FLEMAL et Serge PIRAUX.

Article réalisé par M.P. Gouverneur

Nouvelle balade « des bruyères »

// 7 kilomètres



Découvrez sur notre site en téléchargement gratuit cette nouvelle promenade à travers les campagnes, les bois et les quartiers résidentiels. Au départ du château-ferme de Profondval, en longeant le lac du bois des rêves, par les sentiers forestiers... pour revenir au point de départ et découvrir le Carmel et le château-ferme.

Merci à notre équipe de bénévoles guibertins qui sillonnent nos coteaux afin de nous faire découvrir des petits coins pittoresques.

Retrouvez sur notre site les 5 autres promenades à télécharger avec les explications et les itinéraires.

Sports

La commune de Mont-Saint-Guibert propose un dispositif innovant de sports sur ordonnance

Atteint d'une maladie chronique ? Le Sport sur ordonnance est fait pour vous ! **Les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une maladie de longue durée** (diabète, hypertension, obésité, ostéoporose, arthrose, lombalgie, cancer, maladies cardiovasculaires...). L'activité physique prend les traits d'un médicament

accessible et efficace à condition de la pratiquer de manière régulière sous l'œil avisé d'un professionnel.

Le cycle comprend 12 séances. Chaque séance est composée de 30 min. d'endurance (marche, marche rapide, alternance course légère, marche), 20 min. de renforcement musculaire en groupe, 20 min. de

renforcement musculaire sous forme de circuit, 10 min. de travail sur l'équilibre, 10 min. d'assouplissements.

Renseignements et inscriptions : <https://www.stimul-us.be/mise-en-forme/sport-sur-ordonnance> ou au Centre Sportif : 010 65 90 94 ou csjmoisse@skynet.be



Nuit européenne de la Chauve-Souris

// 28 août

Notez déjà la date de ce samedi 28 août. En partenariat avec des associations, nous vous proposerons de participer à la nuit des chauves-souris afin de découvrir celles qui se cachent dans notre commune. Originalité et frissons de découverte garantis.

Les infos suivront.

Du miscanthus - quelle bonne idée !



Un agriculteur a décidé de planter du miscanthus dans le bas de son champ. Voici les photos de la plantation le long du chemin de Tollet où le ruissellement a déjà causé des soucis par le passé. La plantation a été réalisée par le Centre Indépendant de Promotion Fourragère (CIPF) et financée par la Province du Brabant wallon avec le soutien de la commune.

C'est une excellente idée pour différentes raisons. C'est une culture pérenne non invasive présente depuis 1995 en Wallonie. Son coût de production est inférieur à 50€/tonne. Le broyat issu de la culture est vendu ou utilisé dans l'exploitation comme combustible, litière animale, paillage horticole et maraîcher ou encore matériau d'isolation.

Le miscanthus est idéal pour

- **Les parcelles à productivité variable** : il s'adapte à de nombreux types de terres, y compris les parcelles humides à productivité variable. Il apprécie les sols profonds, aérés, bien pourvus en eau sans être inondés.

- **Les bandes tampon** car, exportant peu de minéraux, il ne nécessite pas de fertilisation. Il est donc possible de l'implanter en bordure de parcelle. Il joue aussi un rôle d'écran entre les

Les rhizomes maintenus humides et au frais sont plantés à l'aide d'une planteuse de pomme de terre modifiée. La culture reste sensible à la compétition avec les



cultures et des zones sensibles : cours d'eau, forêts, maisons, écoles, homes...

- **Les parcelles sensibles à l'érosion** : sa culture améliore l'infiltrabilité des sols, prévient et freine les écoulements boueux et filtre les sédiments. Il joue le rôle de fascine productive sur parcelles en pente ou en bas de pente. Peu coûteuse à installer, la bande de miscanthus ne nécessite pas d'entretien.
- **Les zones d'approvisionnement de captage** : il ne nécessite pas de fertilisation ni pesticides après l'installation. Captant efficacement les nitrates du sol, il est adapté aux parcelles sensibles au lessivage de nitrates.

Facile, rapide, rentable et utile !

mauvaises herbes durant les trois premières années. La récolte est effectuée chaque année fin mars - début avril avec une ensileuse à maïs. Le rendement d'une plantation de miscanthus devient constant et optimal dès la quatrième année. Une fois planté, le miscanthus reste performant pendant ± 20 ans sans devoir être replanté.

Et pour encourager cette démarche, notre commune octroie des primes pouvant aller jusqu'à 800 €/hectare.

Vous êtes agriculteurs et souhaitez planter du miscanthus ? Visitez le site du CIPF (<https://cipf.be/fr/miscanthus>), de Valbiom ou contactez notre service environnement qui se fera un plaisir de vous renseigner : environnement@mont-saint-guibert.be.

VOTRE AVIS

NOUS INTÉRESSE...



Enquête guibertine – Votre avis est important !

Pour la mise en place de sa **stratégie Energie - Climat**, la commune de Mont-Saint-Guibert vous invite à répondre à ce questionnaire sur la consommation énergétique de votre ménage. Il est également disponible en ligne sur notre site, de manière interactive. Si vous complétez cette version « papier », merci de la renvoyer ou la déposer à : **Service environnement – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert avant le 30 juin 2021.**

Ce questionnaire permettra :

- de dresser l'état des lieux de la consommation énergétique des ménages sur le territoire communal ;
- d'adapter au mieux la stratégie communale à la réalité des citoyens.

Vos données seront traitées en toute confidentialité. Les résultats seront présentés sous forme globalisée. Une fois le traitement des données finalisé, votre formulaire sera détruit.

Merci d'avance pour votre participation !

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

Vous habitez...

- Corbais
- Héவில்lers
- Mont-Saint-Guibert

- Bois
- Pompe à chaleur
- Électricité
- Autre :

Vous habitez...

- Dans une maison
- Dans un appartement
- Autre :

Quel âge a votre chaudière ? *

- Moins de 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- Entre 21 et 30 ans
- Plus de 31 ans
- Je n'ai pas de chaudière

Combien d'adultes (>18 ans) habitent chez vous (vous compris) ? :

Combien d'enfants habitent chez vous (< 18 ans) ? :

Votre chauffage est-il... ?

- Individuel
- Collectif

Êtes-vous propriétaire ?

- Oui
- Non

CHAUFFAGE DE L'EAU SANITAIRE

Comment chauffez-vous votre eau sanitaire ?

- Mazout
- Gaz naturel
- Bois
- Pompe à chaleur
- Électricité
- Panneaux solaires thermiques
- Autre :

Votre logement a été construit

- Avant 1971
- Entre 1971 et 1981
- Entre 1982 et 2001
- Après 2001

Avez-vous des panneaux photovoltaïques ?

- Oui
- Non

CHAUFFAGE DU LOGEMENT

Comment chauffez-vous votre logement ? (Source principale de chaleur)

- Mazout
- Gaz

ISOLATION DU LOGEMENT

Estimez-vous que l'isolation de votre logement est... ?

- 1 Très mauvaise
- 2
- 3
- 4 Très bonne

Quel vitrage avez-vous dans votre logement ?

- Simple
- Double
- Triple

La toiture de votre habitation est-elle isolée ?

- Oui
- En partie
- Non

Le grenier de votre habitation est-il isolé ?

- Oui
- En partie
- Non

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DU LOGEMENT

*Le dernier renouvellement de votre contrat d'électricité date de ... **

- Il y a moins d'1 an
- Entre 1 an et 3 ans
- Il y a plus de 3 ans
- Je ne sais pas

*Lors d'un renouvellement, mettez-vous les fournisseurs d'énergie en concurrence ? **

- Oui
- Oui et j'utilise un comparateur de prix
- Non

*Avez-vous un contrat de fourniture en électricité verte ? **

- Oui
- Non
- Je ne sais pas



VOS PROJETS D'ICI 2030

Si vous êtes propriétaire (ou locataire) de votre logement, quelle(s) action(s) avez-vous l'intention d'entreprendre pour réduire votre consommation d'énergies fossiles (mazout, gaz...) d'ici 2030 ?

- Remplacer ma chaudière (gaz ou mazout)
- Installer une pompe à chaleur pour chauffer mon logement
- Installer une pompe à chaleur pour chauffer mon eau
- Installer une pompe à chaleur pour rafraîchir mon logement
- Installer une chaudière à bois
- Installer un/plusieurs poêle(s) à bois
- Placer des panneaux solaires thermiques pour chauffer mon logement
- Placer des panneaux solaires thermiques pour chauffer mon eau
- Installer des panneaux photovoltaïques
- Isoler ma toiture ou le grenier
- Faire appel à un accompagnateur externe en vue de rénovations
- Remplacer le vitrage de mes fenêtres (tout ou en partie)
- Opter pour un contrat de fourniture d'électricité 100% renouvelable
- Remplacer l'éclairage par des ampoules plus performantes (LED)
- Je n'envisage rien actuellement
- Autre : _____

Votre prochain véhicule sera :

- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Électrique | <input type="checkbox"/> Au gaz naturel | <input type="checkbox"/> Au diesel |
| <input type="checkbox"/> Hybride | <input type="checkbox"/> A l'essence | <input type="checkbox"/> Aucun, je privilégie les transports en commun |

Les citoyens et leur commune

Quelles sont vos attentes auprès des autorités publiques pour vous aider à réduire vos consommations en combustibles fossiles et vos émissions de CO₂ ?

Natagora : brochure jardin au naturel



Une brochure gratuite disponible pour tous sur le site de Natagora vous aidera à aménager vos jardins pour y accueillir la biodiversité. Trucs et astuces sont expliqués pour chacune des 4 saisons. Un petit refuge pour l'osmie cornue (petite abeille) et une mare pour les tritons alpestres au

printemps, une spirale aromatique en été, l'observation de la magnifique chenille du macaon (papillon) en automne et de la phalène brumeuse - papillon nocturne d'hiver. Demandez vite ce joli guide de 24 pages richement illustré sur natagora.be

PGRI – donnez votre avis !

Jusqu'au 3 novembre, votre avis compte !

La Wallonie est depuis toujours confrontée aux inondations. Les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) visent l'amélioration de la gestion des inondations en Wallonie. Un Plan est établi pour la partie wallonne de chaque district hydrographique sur notre territoire : la Meuse, l'Escaut, le Rhin et la Seine puis réunis en un seul document.

Ils sont construits grâce à une démarche participative et collaborative à laquelle prennent part un grand nombre d'acteurs aux compétences diverses (gestion de crise, aménagement du

territoire, gestion de cours d'eau, ruissellement et coulées de boues, ...). Ils sont consultables sur le site de la région wallonne avec les annexes cartographiques et le rapport sur les incidences environnementales.

Une fois l'enquête clôturée, l'ensemble des remarques reçues seront compilées et analysées dans un rapport : la Déclaration Environnementale. Sur base des

conclusions, les Plans de Gestion des Risques d'Inondation pour la Wallonie pourront être ajustés puis proposés au Gouvernement wallon pour adoption. Enfin, ils seront rapportés à l'Europe.

Toutes les infos se trouvent sur enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be ou à demander via un mail à pgri.inondations@spw.wallonie.be



Des bouchons fort utiles !

Dans le hall d'entrée de l'Administration communale, se trouvent différents containers pouvant accueillir - entre autres - vos bouchons de liège ou de plastique. Mais savez-vous ce qu'ils deviennent une fois récoltés ?



Les bouchons en plastique sont collectés par l'asbl Horizons neufs et transféré à l'asbl GEH (groupe

d'entraide pour l'hémiplégie). Cette asbl les collecte dans de gros containers, les trie et les revend au poids à des usines de traitement. L'argent est ensuite utilisé pour l'aide aux personnes à mobilité réduite : achat d'un fauteuil spécifique pour sportif de haut niveau, éducation de chien d'aide, équipement spécifique d'ordinateur, excursion en car adapté, etc.



Les bouchons en liège sont collectés par l'asbl Horizons neufs de Louvain-la-Neuve qui développe et organise l'hébergement et les activités de ± 70 personnes adultes ayant un handicap mental en Brabant wallon. La revente des bouchons au kilo leur permet de subsidier une partie de leurs activités et services.

Alors, ne les jetez plus ! Collectez-les chez vous et déposez-les lors d'un passage à la commune.

Nouveau sac bleu le 1^{er} juillet

// le changement est à l'intérieur



- les films plastiques des multi-packs (canettes, papier wc, ...)
- les sacs et sachets en plastique (fromage rapé, chips, frites, ...)
- les canette et boîtes de conserve que l'on retrouve dans différents formats
- les aérosols pour produits alimentaires ou produits cosmétiques (crème fraîche, laque,...)
- les barquettes et rapiers en aluminium (lasagne, aliment pour animaux, ...)
- les couvercles, bouchons et capsules métalliques de bouteilles ou de bocaux
- les cartons pour les liquides (jus, lait, soupe, tomate, crème, ...)
- les pots de fleurs en plastique, non empilés

vosre seau troué ou vosre tuyau d'arrosage percé !

Il n'est pas nécessaire de laver ou de rincer les emballages, mais ils doivent être correctement vidés.

Aplatissez les bouteilles dans leur longueur et remettez le bouchon afin de gagner de la place dans le sac.

Pour les barquettes avec un film plastique, retirez le film de la barquette et placez-les, tous les deux, dans le sac bleu séparément.

Les anciens sacs restent valables et le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pourrez donc sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant et trier plus, avec le même confort.

Le nouveau sac bleu arrive à grands pas !

Le 1^{er} juillet l'inBW introduira le nouveau sac bleu dans notre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC. **Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.**

Dans le nouveau sac bleu, vous pourrez mettre :

- les bouteilles et flacons en plastique dans les couleurs et formats les plus divers
- les rapiers, barquettes et boîtes en plastique (alimentaire ou non) et même les capsules de lessive
- les pots (yaourt, d'olives, ...) et les tubes (dentifrice, gel pour cheveux, ...)

Les nouveaux sacs bleus, c'est :





Trucs et astuces (pour tendre vers le) zéro-déchet

// Des alternatives aux pesticides

Depuis le premier janvier 2020, il est interdit pour les particuliers d'utiliser des pesticides.

Des alternatives efficaces existent. En voici quelques-unes :

- **Le binage ou le sarclage** : désherbez à la main ou à l'aide d'un outil (sarcloir ou binette) afin d'aérer le sol, de favoriser la pénétration de l'eau et de réduire l'évaporation. Le désherbage thermique est également une alternative.
- **Le paillage** : couvrez le sol de paille, fougères, écorces, tontes séchées... Cela permet de le nourrir, de diminuer le développement des « mauvaises » herbes, de garder la fraîcheur de la terre et de diminuer les arrosages.
- **Certains insectes** (coccinelles,

mille-pattes, ...) peuvent également être utiles et vous débarrasseront d'organismes non désirés. Pour cela, vous pouvez entretenir des haies naturelles, favoriser les bandes enherbées lorsque vous tondez ou construire un abri à insectes.

- La culture l'une à côté de l'autre de **plantes qui sont bénéfiques mutuellement** : certaines plantes s'influencent par certaines substances qu'elles dégagent dans le sol, par leur odeur et par leurs propriétés attractives ou répulsives sur les insectes. Les associations les plus répandues sont celles des légumes avec les fleurs et les plantes aromatiques. En effet, associer des fleurs telles que le souci ou la capucine aux légumes permet de

préservier les légumes d'attaques de pucerons. L'odeur de ces fleurs (ainsi que celle des plantes aromatiques) détourne les insectes des légumes. Les fleurs attirent également les insectes pollinisateurs.

Si vous avez encore des bidons de pesticides chez vous, nous rappelons que ce sont des produits dangereux. Faites donc attention lors de leur manipulation et apportez les bidons ou emballages vides au parc à conteneurs.

Ces déchets ne peuvent pas être éliminés en les mettant à la poubelle, dans les égouts ou en les incinérant.

Lancez-vous, achetez en vrac !

Passer au vrac nécessite un certain temps d'adaptation car cela implique un changement dans nos modes de vie. Il s'agit d'une transition qui se fait sur le long terme. C'est pour cela qu'il est important d'y aller pas à pas.

Le vrac est une démarche fondamentale pour atteindre le zéro déchet. En effet, **cette vente possède de multiples intérêts** :

- Intérêt écologique :
 - réduire le gaspillage chez le consommateur car celui-ci achète uniquement les quantités voulues
 - éviter les déchets d'emballage pour le consommateur et diminuer les emballages pour le commerçant
- Intérêt à découvrir de nouveaux produits et à varier sa consommation : le vrac permet l'achat de petites quantités de certains aliments que

l'on souhaiterait découvrir

- Intérêt à valoriser la qualité du produit : le vrac vous permet de ne pas être influencé par la publicité

Pour acheter en vrac, il n'est pas nécessaire d'aller dans un magasin spécialisé. Vous pouvez également trouver du vrac au marché, dans les commerces de proximité ainsi que dans les épiceries coopératives.

Voici ci-dessous quelques conseils pour les novices de l'achat de courses en vrac :

- **Commencez doucement** : faites une liste de tous les aliments que vous consommez et regardez s'il est possible de les acheter en vrac. Les pâtes, le riz, la farine mais également les produits secs (fruits

secs, céréales, biscuits...) sont très faciles à trouver dans les magasins.

- **Équipez-vous** : des sacs en papier aux boîtes hermétiques et aux bocaux en verre, tous ces contenants seront nécessaires pour faire vos courses et ensuite stocker les aliments chez vous. Les bocaux en verre sont les récipients idéaux. En effet, le verre se lave très bien et ne garde pas les odeurs.
- **Étiquetez les récipients** : noter la nature de l'aliment et la date d'achat. Cela permet de connaître la durée de conservation du produit.

Allez-y pas à pas et surtout, osez vous lancer !

Source : www.magde.be

2023 : une chaudière biomasse placée dans la Sablière

// Jusqu'au 7 juillet 11 h, donnez votre avis sur cette enquête publique.



La société Green Belgian Environmental Solutions (GBES) – by Véolia – demande un permis unique (de classe 1) pour la construction et l'exploitation d'une centrale de cogénération située dans la Sablière de Mont-Saint-Guibert (Rue des Trois Burettes).

Comment cette centrale biomasse fonctionne-t-elle ?

La centrale biomasse sera alimentée par du bois de type B (bois en fin de vie, faiblement traité) issu de recy-parcs wallons – circuit court – 55 000 tonnes / an de déchets revalorisés via un flux de 3000 camions par an.

Selon le principe de la turbine à vapeur, la centrale de cogénération produira **de la chaleur et de l'électricité** à hauteur de la consommation de 13 500 ménages wallons. En sortie de turbine, la chaleur sera prélevée à la vapeur pour chauffer l'eau qui sera envoyée via un réseau de 2 kilomètres vers l'UCLouvain afin d'alimenter le

chauffage urbain de l'université.

Pour cela, une cheminée est prévue au fond de la sablière et mesurera 40,5 mètres de haut.

La société Green Belgian Environmental Solutions (GBES) s'engage à respecter les clauses environnementales strictes établies par les directives européennes. Le bois B est considéré comme neutre d'un point de vue CO₂. Ces émissions directes et indirectes liées aux activités prévues sont de 1441 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Certains polluants atmosphériques seront émis (Nox, SO₂, CO et des poussières).

A la demande de la commune, des études des dispersions des fumées ainsi que des éventuels polluants ont été réalisées par le demandeur. Ces documents figurent dans le dossier consultable à l'Administration Communale.

GBES by Veolia prend en charge la construction et l'exploitation de la centrale d'énergie, ainsi que la gestion du réseau de distribution de chaleur. En cas d'obtention des autorisations nécessaires, les travaux devraient démarrer en 2021 et durer 2 ans.

L'étude d'incidences environnementales de ce projet est disponible pour consultation à l'administration communale pendant les heures d'ouverture et le jeudi en fin de journée sur rendez-vous.

Concours Jardins et façades fleuries

Notre concours a eu du succès !

Nous avons trois participants à Corbais (rue Margot, rue des Prés et rue Warichet), trois participants à Mont-Saint-Guibert (rue des Sablières, avenue de l'Étang et rue des Vignes) et un participant à Héவில் (rue d'Alvau).

Le jury de spécialistes effectuera ses visites en juin afin de sélectionner les gagnants de ce concours.

Nous publierons dans un prochain Bulletin les photos du gagnant.

Des citoyens guibertins sont à votre écoute sur différents sujets. N'hésitez pas à leur poser vos questions !

- La biodiversité
- Les plantes exotiques invasives
- La flore
- Zéro déchet et compostage
- La permaculture
- L'utilisation des plantes
- Trucs et astuces nature
- Les oiseaux et la flore

Alice JONES

Lara VAN de MERCKT

Pascale CORTEN-GUALTERI

Marie-Emmanuelle VANDENITTE

Aline VANDER SANDE

Marie FRIPPIAT

Régine VANCOILLIE

Thierry MANIQUET

alice.jones1986@gmail.com

lara.vandemerckt@gmail.com

pascale.gualtieri@hotmail.com

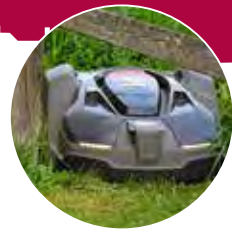
me.vandenitte@gmail.com

aline_vander_sande@yahoo.com

mariefripiat@hotmail.com

regine@rvancoillie.be

thicorhel@skynet.be



Attention aux hérissons ! Tondez de 10h à 17h.



Les robots-tondeuses se rencontrent de plus en plus souvent dans nos jardins wallons. Ils rendent peut-être de grands services à leurs propriétaires et sont moins bruyants que les tracteurs ou les tondeuses classiques mais ils causent de gros dégâts au niveau de la faune s'ils sont programmés pour tourner la nuit. En effet, les animaux tel le hérisson sont victimes des lames tranchantes de ces machines silencieuses et ont peu de chance de leur échapper s'ils se retrouvent sur leur chemin de tonte. Leur taux de survie est d'à peine 20 %. Pourtant la solution rapide et efficace est facile et ne demande pas d'effort au citoyen détenteur de robot-tondeuse : **il suffit de supprimer la programmation de nuit ! En une**

manipulation, finies les mutilations pour les hérissons !

Programmez donc vos tondeuses afin qu'elles tondent **de 10h à 17h**. Cela permettra ainsi aux hérissons de déambuler dans les jardins en plus grande sécurité.

Si malgré tout vous trouvez un hérisson mutilé dans votre jardin, voici quelques gestes à faire :

- Prendre l'animal avec des gants et le placer dans une caisse en carton ou un box dans lequel vous aurez placé des bouillottes (bouteilles d'eau chaude enroulées dans un essuie), quelques soit la température extérieure.
- Le protéger des mouches car elles pondent des œufs sur le hérisson et deviennent des asticots, nuisibles à l'animal.
- Surtout, pas de lait de vache qui peut être mortel pour le hérisson. Vous pouvez présenter de l'eau tout simplement. Ils adorent aussi les croquettes sèches pour chats.
- Si vous constatez la présence de

tiques ou d'asticots, tentez de les enlever avec une pince à tiques ou pince à épiler.

- Contactez un centre Creaves proche de chez vous ou votre vétérinaire.

Et espérons que ce petit habitué des jardins restera encore longtemps notre allié précieux car il chasse les limaces, les escargots et divers insectes.

Aidez-nous à recenser les hérissons !

Natagora propose une ingénieuse gamelle destinée aux hérissons. Celle-ci vous permet d'observer leurs habitudes pour pouvoir agir localement, avec les bons aménagements et les bons comportements.

Pour participer à l'action, commandez en ligne cette gamelle sur <https://www.natagora.be/news/ou-sont-les-herissons> et partager vos observations sur <https://observations.be>.

La tique est de retour



Ce petit acarien peut être vecteur de la maladie de Lyme.

Il est présent de mars à octobre dans les endroits ombragés en forêt, bois, prairie mais aussi dans les jardins et les parcs. Pas de panique !

Après les sorties, contrôlez la peau en insistant sur les zones de plis, la tête, derrière les oreilles et le cou. Si vous la découvrez, retirez-la avec une pince spéciale et désinfectez. Surveillez la zone de morsure durant 30 jours.

Contactez votre médecin si elle devient rouge ou si d'autres symptômes surviennent. Et surveillez aussi vos petits compagnons à 4 pattes...

Races de chiens à déclarer chaque année



Vous êtes propriétaire d'un chien considéré comme potentiellement dangereux ? Il est obligatoire de le déclarer à la commune conformément à l'article 31 du Règlement Général de Police.

Voici la liste de ces chiens :

American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-Terrier), Pitbull Terrier, Fila Brasileiro (Mâtin brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Dogue Argentin, Bull Terrier, Mastiff (toute origine), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Bang Dog et Rottweiler.

Les chiens qui ne font pas partie de cette liste mais qui ont déjà montré de l'agressivité susceptible d'être un danger sont aussi considérés comme

potentiellement dangereux.

Vous devez fournir les différents éléments suivants - chaque année !

- Document d'identification (à télécharger et compléter)
- Preuve de son identification par puce ou par tatouage
- Document de vaccination antirabique du chien en cours de validité
- Document montrant que le chien s'est fait stériliser
- Preuve d'une assurance couvrant la responsabilité civile en cas d'accident

Le port de la muselière et de la laisse est obligatoire dans tous lieux accessibles au public.

ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

"Le Pôle Culturel" - Patrimoine, Culture & Traditions

Le dimanche 4 juillet de 11h à 13h à la La Ferme De L'Ornoy, 2 rue de Nivelles (un des nombreux endroits où l'on a brassé à Mont-Saint-Guibert), présentation de la seconde publication de l'association : **Mille ans de tradition brassicole à Mont St Guibert**

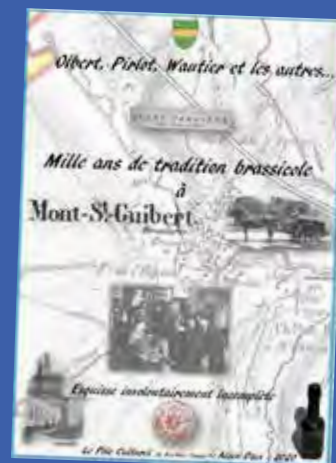
- Des bourgmestres brasseurs.
- Le plus vieux café de MSGuibert recensé il y a plus de 300 ans.

Voilà ce que vous trouverez dans cette brochure parmi plus d'une vingtaine de brasseries ayant existé dans notre commune depuis

le Moyen-Âge. Vous aurez aussi l'occasion de (re)découvrir les bières locales : "Sans Grade" et Ornoise ainsi que la nouvelle chocolaterie installée dans la ferme.

L'entrée est libre mais il est prudent de s'inscrire :

- soit via le formulaire de contact du site : le-bon-vieux-temps.jimdo.com
- soit via le groupe facebook : Le Pôle Culturel
- soit par mail : le.pole.culturel@gmail.com



Élan du cœur



Nous vous signalons que fin avril, tous les guibertins ont reçu une jolie brochure "Bienvenue dans votre commune".

Malheureusement une erreur s'est

glissée (page 48) dans la rubrique associations partenaires "aînés". Notre association Élan du cœur de Mont-Saint-Guibert y a été oubliée.

Sachez que nous existons toujours et que **dès le lundi 28 juin 2021 de 13h**

à 18h, dernier lundi du mois, notre activité goûter gratuit, jeux de cartes et papote recommencera à la petite salle des loisirs, bien évidemment suivant les règles sanitaires.

La Présidente Josette Hairson.

Les rendez-vous de l'ONE



L'ONE organise différentes activités soit en présentiel, soit en vidéoconférence. N'hésitez pas à participer !

EN VIDÉOCONFÉRENCE :

- **Massage bébé Séance 1** : 21/06 (9:45), 28/06 (9:45), 5/07 (9:45), 12/07 (9:45), 26/07 (9:45)
- **Massage bébé séance 2** : 18/06 (9:45), 25/06 (9:45), 2/07 (9:45), 9/07 (9:45), 16/07 (9:45), 30/07 (9:45)
- **Portage bébé** : 6/07 (9:45), 22/07 (9:45)
- **"Les pleurs des bébés ... comment sécuriser et favoriser un climat serein lors des premiers mois ?"** : 20/07 (10:00)

EN PRÉSENTIEL :

- Promenade Bois des rêves : 21/06 (10:00)

Cela se passera suivant les consignes sanitaires du moment. L'adresse de départ sera fournie lors de l'inscription.

Toutes les activités sont gratuites et organisées sur inscriptions maite.roland@one.be

ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

Don de sang – Croix rouge



1 personne sur 10 donne son sang, alors qu'une personne sur 7 en aura un jour besoin.

Les dons de sang ont toujours continué durant la crise sanitaire. Inlassablement et en toute sécurité, la Croix-Rouge effectuera ses collectes aux lieux et dates suivantes dans notre commune :

- Mercredi 28 juillet – 16h à 19h30 – car situé sur le parking du magasin Champion – Rue haute, 1 à Corbais
- Mercredi 15 septembre – 16h à 19h30 – salle des Loisirs, Grand'Place 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert
- Mercredi 20 octobre – 16h à 19h30 – car situé sur le parking du magasin Champion – Rue haute, 1 à Corbais
- Mercredi 15 décembre – 16h à 19h30 – salle des Loisirs, Grand'Place 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Venez en toute sécurité.

4^{ème} bis grande brocante des Tilleuls
11 juillet

DE 8.00 À 17.00
RUE DES TILLEULS À MONT SAINT GUIBERT
RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
RUE UNIQUE SUR 900 M

WWW.BROCANTEDESTILLEULS.BE

4^{ÈME} SAISON

axis BEACH GUIBERTIN

Jeu. 01|07 au Dim. 04|07|2021

À L'AXIS PARC À MONT-SAINT-GUIBERT

PROGRAMME
Sous réserve des mesures Covid en vigueur

JEUDI 01/07 - 16h00-19h30
Tournoi des entreprises
After Work and many more

VENDREDI 02/07 - 10h00-18h30
Tournoi 2 contre 2 (affiliés)

SAMEDI 03/07 - 09h00-18h00
Tournoi loisirs et affiliés

DIMANCHE 04/07 - 09h00-18h00
Tournoi loisirs et affiliés

INFOS et INSCRIPTIONS : axisguibertin.com et sur nos pages
Contact : event@axisguibertin.com

ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

MSG-Transition

Alors que la situation sanitaire laisse tout doucement espérer un retour à la normale pour les activités en groupe, voici plein de nouvelles à vous partager du côté de MSG-en-transition.



1. Ne rien faire pour accueillir la biodiversité.

Au mois de mai, nous avons proposé aux personnes qui le souhaitent de "ne rien faire pour la nature", en parallèle direct avec une action lancée par un magazine belge. L'idée était simplement de s'abstenir de tondre un petit coin de sa pelouse pendant un mois, et de voir ce qu'il s'y passerait. En effet, les grandes étendues d'herbe taillées au cordeau ne sont d'aucune utilité pour la biodiversité... En mai, en ne "faisant rien", même sur une petite zone, on a pu voir qu'un cadre propice à un fourmillement de vie et de diversité s'est réinstallé spontanément.

2. Les actus en bref des différents cercles et projets :



Jardin partagé « tritons et potirons » : le préau est terminé, les potirons sont plantés, et une mare aux tritons est installée (ou une piscine olympique de leur point de vue). Contact et infos : tritons-et-potirons@msg-transition.be

Cercle économie circulaire : nous nous trouvons encore dans l'attente d'une autorisation pour redémarrer notre Repair café. Pour être tenus au courant de la date de reprise, voir la newsletter ou la page Facebook de MSG-en-transition, ou le site de la commune. Contact : repair-cafe@msg-transition.be

Cercle des rêveurs : De retour, voici le cercle des Rêveurs! Non, il ne s'était pas endormi... simplement il se préparait à sortir de sa chrysalide et à prendre son envol. Il est grand ouvert aux rêveurs, à ceux qui veulent changer le monde, au poète, à l'artiste, à l'utopiste qui imagine un monde nouveau, au pionnier, à la pionnière qui désire changer de vision et s'embarquer pour ce continent nouveau où le « ET SI » règne, à celui ou celle qui souhaite partager cette étincelle originale inspirée. Un cercle ? Plutôt une spirale qui est sans fin, où chacun trouve sa place.

La culture, l'art... comme un souffle qui nous fait vivre, nous nourrit au plus profond et nous fait grandir, indispensable ! Inscriptions : reveurs@msg-transition.be

Cercle Four à pain : Grand événement à l'horizon, le four à pain mobile est bientôt terminé ! Il sera essentiellement destiné à un usage pédagogique autour des techniques de fabrication de pains pizzas, pâtisseries et bien d'autres...

Contact : four-a-pain@msg-transition.be

Ils nous ont quittés

RENNA QUINTINO

04-10-40 | 19-03-21

VANOOST BERTHA

07-05-26 | 31-03-21

PRUDENT GABRIELLE

22-02-35 | 06-04-21

PRAILE SOLANGE

08-03-39 | 10-04-21

DE CLERCK PATRICK

12-12-58 | 14-04-21

RIVET PAUL

31-07-46 | 22-04-21

LAMOTHE JOSEPH

30-09-43 | 22-04-21

DUBOIS MARTHE

18-01-24 | 29-04-21

HONOREZ JOSIANE

29-05-40 | 29-04-21

CLAUS BENOÎT

26-04-39 | 07-05-21

GEURTS FERNANDE

07-10-29 | 11-05-21

SOMVILLE JACQUES

12-12-39 | 11-05-21

BOUCHEZ JEAN-MARIE

20-01-53 | 12-05-21

DUJARDIN RACHELLE

14-12-40 | 14-05-21

DE CONINCK ANDRÉ

30-11-43 | 15-05-21

Ils se sont dit "Oui"

**Elodie Smiets
& Benoît Deper**

17-04-21

**Audrey Daco
& Amandine Vandormael**

08-05-21

**Margaux D'Hoedt
& Nicolas Machado Garcia**

21-05-21